



Prieuré St Louis-Marie Grignion de Montfort



BULLETIN DES CHAPELLES DE :
ANGERS ∞ CHEMILLÉ ∞ SAUMUR ∞ THOUARS ∞ LE MANS ∞ ALENÇON

UNE CHARITÉ PARFAITE !

2 - Qu'il se renonce...

Le P a r v i s

Toute la perfection chrétienne consiste à vouloir devenir un saint : « *Si quelqu'un veut venir après Moi ; à s'abstenir : qu'il renonce à soi-même ; à souffrir : qu'il porte sa croix ; à agir : qu'il me suive !* »

C'est en ces termes que saint Louis-Marie Grignion de Montfort commente la sentence de Notre-Seigneur (Mat. XVI 24) dans la Lettre aux Amis de la Croix.

Penchons-nous sur cette citation afin d'en retirer, dès le début du temps de Carême, de saints fruits.

Certains mots de l'évangile cité en référence méritent toute notre attention. Il s'agit de : vouloir, se renoncer, porter sa croix et suivre le Christ.

C'est un vaste programme. Découvrons-le ensemble.

1 - Si quelqu'un veut...

Si quelqu'un veut venir après moi. Le Christ parle au présent : il y a là une volonté déterminée, positive de s'avancer de la part de celui qui fait le pas. Le saint Patron de notre Prieuré souligne que notre Sauveur ne dit pas quelques-uns, mais bien *quelqu'un*, montrant ainsi que cette voie n'est pas la recherche d'un grand nombre.

C'est une faveur que de suivre Notre Seigneur Jésus-Christ et cette grâce s'obtient par la prière et par la pénitence. Ai-je la volonté de devenir un saint ? Cette question est importante et si nous répondons par l'affirmative, nous pouvons passer au second point. Sinon, retour à la case départ...

Sommes-nous prêts à aller de l'avant ?

Cette condition est la première pour devenir un saint. Écoutez le saint breton : *Loin d'ici ces grands babillards, qui font grand bruit et point d'autre fruit que celui de la vanité !* Nous voici appelés à renoncer à l'orgueil et à ses filles, à la susceptibilité, à la sensualité, au monde. Il faut nous abstenir des œuvres contraires à la vertu chrétienne, en renonçant d'une part aux plaisirs défendus et en respectant la Loi de Dieu. La mortification nous aide puissamment à dompter notre nature rebelle. Avec la sainte Église en ce saint temps du Carême, faisons tous un effort en nous exerçant à la mortification, non pour elle-même, mais pour expier nos fautes, recevoir des lumières pour notre vie spirituelle et pour imiter davantage Notre-Seigneur et ainsi nous unir à Lui.

3 - Qu'il porte sa croix...

Il ne s'agit pas de la traîner ou de passer à côté d'elle. Il nous faut la porter – la nôtre – comme le Christ l'a portée et parce qu'il l'a portée le premier. La croix est douloureuse, c'est vrai, il ne faut pas nous voiler la face.

Comme celle du Christ, elle est **épaisse** (peines physiques et spirituelles), elle est **longue** en durée (nous sommes parfois tentés, secs et abandonnés), elle est **large** lorsque des circonstances aggravent notre peine (souffrances venant de nos parents, de nos amis, de ceux dont on serait en mesure d'attendre un réconfort), elle est enfin **profonde** : *J'ai cherché un consolateur, et je n'en ai pas trouvé.* (Ps. LXVIII, 21)

Portons chaque jour notre croix sans nous impatienter ni murmurer. C'est une belle grâce à demander et si nous sommes fidèles, notre croix deviendra légère.

Mars
2014
N° 67

OFFRANDE
LIBRE

Gastines - 49380 - Faye d'Anjou - Tel : 02 41 74 12 78

4 - Qu'il me suive !

Saint Grignon de Montfort donne quatorze règles pour bien suivre notre divin Maître. Limitons-nous ici à la douzième de ces règles : « *Ne vous plaignez jamais volontairement et avec murmure des créatures dont Dieu se sert pour vous affliger.* » Le Christ ne s'est jamais plaint. À nous de le suivre en l'imitant sur ce point.

Lisons tout l'Évangile sans oublier cette parole de Notre-Dame : « *Faites tout ce qu'il vous dira.* » Alors nous le vivrons mieux, tout près de Jésus et nous lui dirons avec ardeur que nous voulons le suivre, quoi qu'il nous en coûte. « *À qui irions-nous, Seigneur ? Vous avez les paroles de la vie éternelle.* » (Jn VI 68)

En vous souhaitant un saint Carême, voici pour derniers mots ce quatrain de notre saint :

*« Choisis une des croix que tu vois au Calvaire,
Choisis bien sagement ; car il est nécessaire
De souffrir comme un saint, ou comme un pénitent,
Ou comme un réprouvé qui n'est jamais content. »*

Abbé Dominique Rousseau

LA CROIX DE CHAQUE JOUR

Portez doucement, chaque jour, la croix de chaque jour.

Gardez la paix du cœur au milieu de vos secousses. Ne vivez point dans l'avenir, car c'est contraire à la règle de notre Sauveur et c'est très imprudent : par l'imagination on se charge d'avance de la Croix ; et comme Jésus crucifié ne donne jamais sa grâce qu'au jour le jour, il en résulte qu'on a la Croix sans la grâce, le fardeau sans le soutien, la souffrance sans Jésus.

Vivez, souffrez au jour le jour avec la grâce d'aujourd'hui.

Mgr de Ségur

JEÛNE ET ABSTINENCE DU CARÊME

Jeûner, c'est ne faire qu'un repas complet par jour auquel il est permis d'ajouter de légères collations, une le matin et une le soir (soupe et pain).

Faire abstinence, c'est s'abstenir de viande.

Le jeûne et l'abstinence n'obligent plus aujourd'hui sous peine de péché grave que le Mercredi des Cendres et le Vendredi saint.

Sont obligés :

- ✓ au jeûne les adultes de 18 à 60 ans ;
- ✓ à l'abstinence les fidèles à partir des 7 ans accomplis jusqu'à la fin de leur vie.

Face au délitement de la discipline, Mgr Lefebvre recommandait de s'en tenir à la discipline en vigueur jusqu'au concile : abstinence de viande tous les vendredis.



LE CARÊME ET L'AUMÔNE

À l'approche du carême, nous sollicitons à nouveau votre générosité, chers fidèles. Si le denier du culte nous a permis de faire face aux dépenses les plus urgentes du dernier trimestre de l'année 2013, les factures ne s'arrêtent pas pour autant en ce début d'année et, sans votre charitable soutien, nous ne pourrions aller de l'avant.

Étant donné notre impossibilité de régler par nos propres finances des travaux indispensables de maçonnerie, la Maison du District (Suresnes) nous les a offerts et nous l'en remercions ! L'extérieur de la chapelle des Exercices était en bien mauvais état et cette phase de travaux s'achève : les murs sont consolidés. De même les volets du prieuré tombaient les uns après les autres : les gonds ont été solidement refixés.

Il nous faut poursuivre peu à peu l'entretien de la propriété, sans oublier les chapelles qui ont besoin, elles aussi, d'un soin particulier. Et tout ceci ne se fait pas sans argent. Si nous en avons, pourquoi faire croire que nous sommes sans avance ? Le mythe d'une Fraternité riche persiste chez certains cependant... C'est bien plutôt en saint Joseph que nous plaçons notre humble confiance !

Si le denier du culte est un devoir de justice pour tous les fidèles qui ont un salaire, **l'aumône de carême s'adresse à votre charité.** Il est encore temps pour le devoir de justice, il est toujours temps pour votre charité ! Vos prêtres sont touchés de votre soutien et ils vous disent très sincèrement : *merci* ! ...Une enveloppe est insérée dans ce bulletin.

« En donnant vos biens à qui en a besoin, vous les mettez en quelque sorte dans la main des anges : ils en feront une clé pour vous ouvrir le ciel au jour de votre mort. » St Jean Bosco (Bulletin salésien, mai 1882)

Appel à la pénitence

Répondant à ses disciples qui lui demandaient pourquoi ils n'avaient pu guérir un enfant tourmenté par le démon, Notre-Seigneur leur dit : « Ce genre de démon n'est chassé que par le jeûne et la prière » (Mt XVII 20) « Il nous semble, déclare le pape Pie XI, que ces divines paroles s'appliquent exactement aux maux de notre temps, qui ne peuvent être conjurés que par la prière et la pénitence. » (Encyclique Caritate compulsi, 3 mai 1932)

La Très Sainte Vierge, au cours de ses grandes apparitions, reprend cette exhortation. À Lourdes : « Pénitence ! Pénitence ! » A Fatima : « Offrez continuellement au Seigneur des prières et des sacrifices. »

L'esprit de sacrifice est nécessaire au simple chrétien qui veut vivre en état de grâce. Vivre ainsi suppose la fuite du péché mortel, et la fuite du péché exige que l'on fasse constamment des choses qui coûtent. « Celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de Moi la sauvera. » (Lc IX 24)

A l'âme qui aspire à la sainteté, à la plénitude de l'union avec Dieu, l'esprit de sacrifice est indispensable. La sainteté implique la pureté de conscience poussée jusqu'à la fuite habituelle des fautes vénielles et même des imperfections évitables. Celle-ci s'acquiert en réprimant les nombreuses exigences des petites passions, en renonçant sans cesse aux goûts naturels et aux multiples satisfactions de l'amour propre. La sainteté, c'est la donation de soi-même à Dieu. Or, pour se donner à Dieu, il faut à chaque instant se renoncer à soi-même. « Si quelqu'un veut venir après Moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive. » (Lc IX 23) En ce sens, Saint Jean de la Croix écrivait à la Mère Anne de Jésus : « Désirez vous rendre par la souffrance semblable à notre grand Dieu humilié et crucifié ; vu que la vie présente, si elle ne nous sert à L'imiter, est totalement inutile. » (Lettre 25)

Enfin l'esprit de sacrifice est associé à la vie de tout chrétien qui veut contribuer à la grande œuvre de la Rédemption. « J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ pour son corps qui est l'Eglise. » (Col I 24) La loi de la Rédemption est que les âmes, rachetées par la douloureuse Passion du Sauveur, continuent à être sauvées par les souffrances de son corps mystique unies aux siennes. « Comme Notre-Seigneur a opéré la Rédemption du monde par sa croix, par sa mort et par l'effusion de son sang ; de même les ouvriers évangéliques font l'application des grâces de la Rédemption par leurs croix et par les persécutions qu'ils souffrent, de sorte que l'on ne doit pas attendre grands fruits de leurs emplois, s'ils ne sont accompagnés de calomnies, d'injures et de souffrances. » (P. Lallemand, Doctrine spirituelle, sect. I, ch. 3, a. 4.) Le dernier jour de sa vie ici-bas, sainte Thérèse de

L'Enfant Jésus faisait cet aveu : « Je n'aurais jamais cru qu'il fût possible de tant souffrir ! Jamais ! Jamais ! Je ne puis m'expliquer cela que par les désirs ardents que j'ai eu de sauver des âmes. » (Derniers entretiens)

La vie des enfants de Fatima illustre merveilleusement cet enseignement et ne peut que nous stimuler à une grande générosité dans la voie du renoncement quotidien. La première chose que leur demande Notre-Dame est de souffrir comme a souffert son Fils, pour l'aider à sauver le monde. Dès la seconde apparition de l'Ange, ils comprirent combien Dieu est grand, combien il est nécessaire de réparer ses droits outragés, « combien Il nous aime et veut être aimé, quelle est la valeur du sacrifice et combien le Seigneur en tient compte pour convertir les pécheurs. » L'Ange leur enseigna deux sortes de sacrifices : offrir à Dieu nos actions en compensation des péchés qui l'offensent, et accepter les épreuves de la vie pour obtenir la conversion des pécheurs. Puis c'est Notre-Dame qui les invite à se livrer : « Voulez-vous vous offrir à Dieu pour faire des sacrifices et accepter volontiers les souffrances qu'Il voudra vous envoyer en acte de réparation pour les péchés qui offensent Sa divine Majesté ? Voulez-vous souffrir pour la conversion des pécheurs et pour réparer les blasphèmes, ainsi que toutes les offenses faites au Cœur Immaculé de Marie ? » On sait comment

ces enfants se sacrifièrent sans compter. Ils eurent à supporter moqueries, châtiments corporels, railleries, méfiance, menaces. Rien de plus édifiant que leur courage et leur résignation devant la souffrance. Ainsi, ce fut une très grande peine pour Jacinta de savoir qu'elle allait mourir seule à l'hôpital. Cependant, à Lucie qui lui disait de ne plus y songer, elle répondit : « Laisse-moi penser. Plus j'y pense, plus je souffre et plus le sacrifice offert à Notre-Seigneur est grand. » Aux épreuves endurées généreusement s'ajoutèrent les expiations volontaires que leur imagination leur faisait inventer.

Avant sa conversion, en pensant aux martyrs, saint Augustin disait : « Ce que tels et telles ont fait, pourquoi ne le ferai-je pas ? » Le Sacrifice de Jésus-Christ rendu présent chaque jour sur nos autels nous invite à mourir à nous-mêmes, pour vivre de la grâce et l'obtenir aux âmes qui en sont privées. « Que les chrétiens n'oublient pas, avec leur divin Chef crucifié, de s'offrir eux-mêmes et leurs préoccupations, leurs douleurs, leurs angoisses, leurs misères et leurs besoins. » (Pie XII, Encyclique Mediator Dei)

En ce saint temps de carême, reportons-nous souvent par la pensée au Calvaire, pour nous unir au Cœur Immaculé de Marie offrant son divin Fils et s'offrant elle-même avec Lui. Là nous est donnée la force de tout souffrir pour l'amour de Jésus-Christ et pour le salut des âmes.

Abbé Louis-Paul Dubrœucq



L'amour conjugal chrétien

L'Église, au deuxième dimanche après l'Épiphanie, nous fait entendre l'Évangile des noces de Cana, rapporté par l'apôtre saint Jean, où Jésus-Christ Notre Seigneur a élevé le mariage à la dignité d'un sacrement. Le sacrement de mariage établit une union sainte et indissoluble entre un homme et une femme, et leur donne la grâce de s'aimer saintement.

La nature de l'amour conjugal chrétien : un mystère de charité

- L'amour chrétien est une charité surnaturelle entre les époux. Il est essentiellement cela, et c'est ce qu'il faut comprendre. Cela explique la dignité surhumaine du mariage chrétien, et cela fonde aussi ses exigences.

- La charité conjugale ne consiste pas à aimer selon des vues simplement humaines, ni avec des forces simplement humaines.

Elle est une diffusion dans des cœurs humains de l'amour qui fait battre le cœur de Jésus-Christ. Si elle est un amour qui vient de Dieu, elle est aussi un amour qui mène à Dieu. Parce que si deux époux ont l'un pour l'autre un amour de charité, chacun ne peut vouloir que la beauté spirituelle, la sanctification de l'autre ; il ne peut désirer que de voir croître en l'autre la vie de la grâce, la vie surnaturelle, la vie divine.

- Ainsi la charité conjugale doit comporter une entraide mutuelle, pour une commune montée vers les sommets ; en effet, comme Jésus nous le dit (Mat. XIX) : « *ils ne sont plus deux, mais une seule chair* », et « *ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* ». Le consentement lui-même des époux chrétiens est essentiellement immuable, parce que c'est un consentement à la perpétuité du lien : le but de ce consentement, le but de l'amour conjugal chrétien, n'est pas un certain épanouissement des époux dans le seul sens humain du terme, mais leur épanouissement au sens chrétien, c'est-à-dire, en définitive, leur croissance dans la divine charité.

- S'aimer, au sens chrétien du mot, ce n'est pas s'établir sur un plan de vie facile, ni sur des compromis avec le monde qui seraient des complicités coupables, et la source de tant de lâchetés. Ce n'est pas non plus se dorloter l'un l'autre, et se couper mutuellement les ailes.

S'aimer chrétiennement, c'est s'entraider d'abord et avant tout en vue de la montée des âmes : et la grâce divine, toute puissante, sera toujours avec ces deux âmes chrétiennes, pour leur donner force et consolation, jusque dans les épreuves les plus dures et les plus longues, dans ces souffrances qui ne

manquent jamais aux âmes privilégiées de l'amour du Christ.

- La dignité si admirable de l'amour chrétien vient de cet amour de charité qui unit les époux, et qui est une participation de l'amour qui est en Dieu. D'abord bien sûr en raison de la grâce baptismale des époux ; et puis en raison de la grâce propre du sacrement de mariage, selon la magnifique doctrine de saint Paul, (Éphésiens V), où l'apôtre indique que l'union des époux est un signe mystérieux de l'union du Christ et de l'Église (V 32), et que les époux doivent s'aimer à l'exemple de l'amour du Christ et de l'Église (V 25) : « *comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle* » écrit saint Paul, c'est-à-dire selon un esprit de don de soi à l'autre, un esprit de sacrifice et non pas d'égoïsme.

- Le mariage chrétien n'est pas l'union de deux égoïsmes, mais l'union de deux volontés de sanctification mutuelle, et il n'y a jamais de sanctification sans sacrifice, sans un renoncement constant à soi-même.

- Il s'ensuit que la charité conjugale est un amour d'ordre surnaturel, la source de cet amour est en Dieu. D'où le rôle indispensable de la prière et des sacrements reçus avec ferveur pour que cet amour existe et grandisse.

Les difficultés de la vie conjugale

- Les difficultés, ou les échecs, d'un grand nombre de foyers chrétiens, viennent certainement de ce que les époux n'ont pas compris suffisamment cette dimension surnaturelle ; ils ont trop compté sur eux-mêmes, et pas assez sur la grâce.

- Si l'amour avait été absolu, s'il avait été cet amour qui consiste dans le don de soi, si cet amour humain s'était élevé au-dessus des sens, au-dessus des passions, pour se fonder sur un commun amour de Dieu et pour se fondre dans cet amour, alors aucun heurt ne l'eût brisé, aucun nuage n'en eût obscurci le ciel.

- Et ce qui cause à cet amour, à cette union sacrée des âmes, une blessure parfois fatale, c'est l'amour propre, cet amour de soi qui naît et vit avec l'homme, et ne disparaît qu'avec lui. Oui l'amour propre, et l'égoïsme, qui sont comme l'aliment de toutes les passions humaines, désunissent la vie commune : et les âmes n'obéissent plus aux inspirations de la grâce, et n'ont plus que dédain pour leurs devoirs envers Dieu et leurs devoirs mutuels.

- Or la vie conjugale, et le lien indissoluble du mariage, exigent des époux qu'ils sacrifient l'amour propre au devoir, à l'amour de Dieu qui a élevé, consacré, l'union, le battement de deux cœurs. Et cet amour de soi, cet égoïsme, ne seront vaincus que par le sacrifice, qui doit accompagner jour après jour la vie conjugale.



- Le sacrifice, dans la vie des époux chrétiens, c'est apprendre à se renoncer, à dominer son amour propre, par une vie d'union à Dieu. Il faut conquérir, avec la grâce de Dieu, l'habitude de la patience, du support et du pardon mutuel, et aussi des concessions réciproques (dans les limites bien sûr du devoir, de la morale, ou des intérêts sacrés, sur lesquels on ne peut pas transiger).

Dieu appelle les époux chrétiens à la perfection de leur état.

Si le bon Dieu n'appelle pas tous ses enfants à l'état de perfection, qui est la vie religieuse, Il appelle en revanche chacun à la perfection de son état de vie, c'est-à-dire à la sainteté. Ainsi en est-il des époux chrétiens, dont l'union a été sanctifiée par le Christ, devenue le symbole de l'union de Notre Seigneur

et de l'Église. Comment l'amour conjugal pourrait-il signifier pareille union s'il était restreint par des conditions, sujet à dissolution, flamme d'amour qui ne brûle qu'un temps ?

Le sacrement de mariage est grand et saint, il est intimement lié à l'amour du Christ, et à l'œuvre de la Rédemption. Voilà pourquoi le mariage chrétien ne peut être qu'indissoluble et perpétuel, il est un mystère de charité, essentiellement surnaturel. L'amour conjugal chrétien, vécu dans toute sa grandeur et ses exigences de perfection, est un reflet de la sainteté de Dieu pour les hommes de bonne volonté, et un barrage invincible contre l'impiété et les transgressions du monde contemporain.

Abbé Bruno Tignères



La vie de pénitence de saint Louis

Les pénitences et mortifications de saint Louis furent très nombreuses et d'une grande générosité, mais ce qui est remarquable, c'est que le roi fit tout pour qu'elles demeuraient secrètes. Cela suppose une forte volonté de sa part, à une époque où, de par sa fonction, il était appelé à vivre constamment en public, les familiers d'un roi partageant à cette époque sa table et jusqu'à sa chambre. Cette réalité montre aussi combien saint Louis était imbu des préceptes de l'Évangile, ordonnant au chrétien d'éviter toute ostentation en faisant ses pénitences : « Vous, quand vous jeûnez, parfumez votre tête et lavez votre visage, afin que les hommes ne voient pas que vous jeûnez, mais votre Père qui est présent à ce qui est secret ; et votre Père, qui voit dans le secret, vous le rendra. » (Mat VI 17-18)

Sur la question des vêtements, saint Louis s'habilla toujours très simplement, sauf dans les grandes occasions où il devait revêtir des habits d'apparat dignes de sa fonction royale. Contrairement aux usages de son époque, il n'utilisait ordinairement que des étoffes communes : laine et drap grossier (appelé « camelot ») de couleurs sombres. Cela ne plaisait guère à la reine Marguerite, son épouse, qui était au contraire assez coquette. Un jour, elle reprocha au roi de s'habiller ainsi, et il lui répondit astucieusement que,

pour lui être agréable, il allait changer de vêtements : « Mais, précisa-t-il, la loi conjugale qui oblige l'homme à plaire à sa femme, oblige aussi sa femme à plaire à son mari. Si je dois vous obéir, vous devez en faire autant. Et donc, je veux que vous me fassiez le plaisir de vous habiller plus simplement. Vous porterez mes vêtements et je porterai les vôtres. » La reine, assez embarrassée, ne sut que répondre, et ne souleva plus jamais cette question avec son époux.



Concernant l'habillement, saint Louis donna de sages conseils à ses enfants. Il leur dit par exemple : « La sagesse est de s'habiller de telle façon que les personnes d'âge ne puissent pas dire que vous êtes trop élégants, et les jeunes gens que vous ne l'êtes pas assez. » A sa fille Isabelle, mariée au roi de Navarre, il écrivait :

« Il me semble qu'il est bon de ne pas avoir de plus belles robes et de bijoux qu'il ne vous en faut pour tenir votre rang. Il vaut bien mieux employer à faire des aumônes l'argent que vous dépensez à vous acheter de nouveaux atours. Soyez sûre qu'il sera ainsi mieux employé et que vous n'en dépenserez jamais trop de cette façon. Je pense aussi qu'il est bon de ne pas passer trop de temps et de ne pas avoir trop de souci pour vous faire belle et vous parer ; dans ce domaine, mieux vaut moins que plus. »

Joinville a défini en quelques lignes la règle de conduite du roi dans le boire et le manger : « De bouche, il fut si sobre qu'aucun jour de ma vie je ne l'entendis deviser [commander] aucun mets comme font maints riches hommes, mais il mangeait patiemment ce que son cuisinier lui préparait et ce qu'on mettait devant lui... Il trempait son vin modérément

selon ce qu'il voyait que le vin pouvait supporter. »

On trouve beaucoup plus de détails dans Guillaume de Saint Pathus. Pour lui, le roi fut très austère en tout ce qui concernait le boire et le manger. Il refusait les poissons de prix et mangeait « *les petits poissonnets* » et on l'aurait surpris plus d'une fois mettant de l'eau dans les sauces, « *et l'on croit qu'il le faisait pour réfréner son propre appétit* ». Il refusait les plats trop raffinés, les « *fruits nouveaux* », et se contentait volontiers des nourritures les plus ordinaires, voire « *les potages mal assavourés* » [mal assaisonnés], dont un autre n'aurait pas mangé. Il observait bien entendu les jeûnes de l'Eglise, le carême, l'avent, les vigiles, et refusait ces jours-là poissons et fruits.

Après son séjour en Terre Sainte, ses familiers ont noté plus d'austérité encore dans son existence : « *Il ne gisait jamais sur fourrures ou sur plumes, mais son lit était fait d'un bois qui était porté partout où il allait, sur lequel on mettait un matelas de coton couvert d'un drap non pas de soie, et c'est là qu'il dormait.* »

Au témoignage de Guillaume de Saint Pathus, **il se donnait la discipline et portait un cilice** : « *On croit fermement que chaque jour du saint vendredi et aussi pendant le carême, depuis qu'il revint d'outre-mer, tous les jours de lundi, mercredi et vendredi, il portait la haire sur sa chair nue ; et cependant il faisait le plus secrètement qu'il pouvait telles pénitences et se gardait de ses chambellans, si bien qu'aucun d'entre eux, sauf un seul, ne connaissait l'âpreté des pénitences qu'il faisait.* »

Certains jours, en carême, et tous les vendredis durant l'année, il lui arrivait de rester seul en la chambre avec son confesseur Geoffroy de Beaulieu, « *et il était cru et dit entre les chambellans qu'alors le roi se confessait au frère et le frère lui donnait la discipline* ».

Autre détail sur les pénitences du roi, **il marchait pieds nus** mais sans que personne s'en aperçoive : « *Il avait des chausses dont les avant-pieds étaient sans semelles, pour que l'on ne vit pas sa chair, mais que la plante de ses pieds fusse toute nue à terre.* »

Sur le chapitre des pénitences de saint Louis, il faut aussi ajouter **ses pèlerinages très nombreux**. A l'époque, il est vrai, les pèlerinages font partie de la vie de tout chrétien. Ainsi fit-il à pied le pèlerinage de Chartres, depuis Nogent l'Erembert [Nogent le Roi]. Autre pèlerinage de pénitence, lorsque la Couronne d'épines de Notre Seigneur arriva en France ; en effet, en 1239, l'empereur latin de Constantinople, Baudouin II, se trouva dans une situation financière critique et vendit alors à saint Louis plusieurs reliques gardées en la chapelle de son palais. La plus précieuse de toutes était la Couronne d'épines : lorsque celle-ci arriva en France, le roi et son frère Robert, comte d'Artois, s'en allèrent au-devant des messagers de Baudouin II jusqu'à Sens.

Puis les deux frères, pieds nus, portèrent le précieux reliquaire de Sens jusqu'à Paris. Là, le roi décida de faire bâtir la Sainte Chapelle, véritable joyau de pierre, pour abriter cette relique insigne de la Passion de Notre Seigneur ; cette construction eut lieu entre janvier 1246 et avril 1248, sous la direction du roi en personne et de Pierre de Montreuil.

Ce fut aussi en pur esprit de pèlerinage que le roi accomplit la **7^{ème} Croisade (1248-1254)**, lui restituant ainsi son sens premier qui avait été celui d'un **pèlerinage en armes**. Et l'une des plus grandes douleurs de sa vie fut, à n'en pas douter, de ne pouvoir accomplir réellement le pèlerinage entier, puisqu'il ne put recouvrer la ville de Jérusalem. Après avoir pris conseil des siens, le roi refusa d'utiliser le sauf-conduit que lui offrait le sultan de Damas pour se rendre à Jérusalem et en revenir sain et sauf. Il put en revanche se rendre à Nazareth, et dès qu'il aperçut la ville, il mit pied à terre, baisa le sol et finit son pèlerinage à pied vers la cité de l'Annonciation. (A suivre)

Abbé Fabrice Delestre



Fonts baptismaux de saint Louis de Poissy

Témoignages de retraitants



Janvier - février
2014

Merci ! Merci ! Je suis arrivée à Gastines dans la désolation, fatiguée physiquement, épuisée moralement, découragée... Et dès le premier jour la lumière s'est faite : *mon Dieu, que votre volonté soit faite et non la mienne !* Maître mot de toute cette semaine qui n'a cessé de me reconforter et de m'apporter la consolation. Alors, merci à Dieu pour tant de grâces reçues, merci à nos chers prêtres, aux sœurs, au frère. Merci enfin à Notre-Dame par qui toute grâce passe !



Deo gratias. Nouvelle naissance, amour, joie profonde. Je redécouvre les choses, les êtres, Gastines...

Les mots me manquent. J'étais aveugle et je vois. Amour miséricordieux de Notre-Seigneur, de Notre-Dame revivifié.

La vie du monde nous entraîne malgré nous loin de cette paix que je garderai en moi à jamais désormais. Et à la prochaine retraite !



Comment se fait-il qu'à presque 50 ans, après une dizaine de retraites, je retombe toujours dans mes travers ? La réponse qui est « *ma lumière de cette retraite* », c'est l'absence de direction spirituelle. Mon âme était enchaînée à elle-même, au lieu de la confier à Dieu au travers d'un guide et d'un conseiller éclairé.

Je suis comme un nouveau-né qui respire pour la première fois. Je suis enfin libéré de mes chaînes. Et comme dit le prédicateur, j'ai sauté de la table... enfin ! vers les bras de Celui qui est notre vie. Deo gratias. Et merci au frère et aux sœurs qui prient pour nous pendant ce temps-là !



Un recadrement spirituel m'était bien nécessaire : celui de ma soumission au Cœur sacré de Jésus. De puissants exercices humiliant mon âme pour mieux aimer mon Sauveur.

Cher lecteur, chère lectrice de ce Parvis,

À la suite de ces retraitants de tous horizons, nous vous attendons à ce bain de jouvence spirituelle !

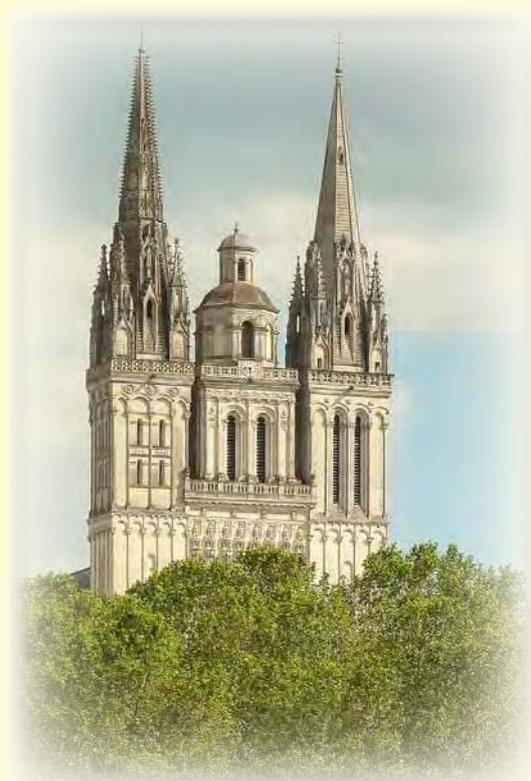
La retraite est faite pour tous et sans exception. En ces temps si difficiles et troublés (société, Église), ce n'est pas sur le Net et dans les forums de discussion que vous trouverez la solution aux soucis qui vous accablent, mais bien plutôt dans le recueillement auprès du Tabernacle, à travers les méditations sur votre état et la contemplation de la Vie de Jésus.

Les **Règles du discernement des esprits**, chères à St-Ignace, vous ouvriront enfin les yeux et que de merveilles alors vous découvrirez... *Venez vite ! Nous vous attendons.*

UN ÉVÉNEMENT MAJEUR À MARQUER SUR VOS AGENDAS !

Dimanche 22 juin 2014

GRAND SACRE ANGERS



Avec la présence de M. l'abbé de Cacqueray,
Supérieur du district de France
- Fraternité Saint-Pie X -

Départ de la Procession : 16h00

De la Place Mgr Chappoulie
(parvis de la Cathédrale)
à la Place du Tertre Saint-Laurent

NOUVELLES DE GASTINES ET D'AILLEURS



Le futur Monastère de l'Immaculée (dominicaines contemplatives d'Avrillé), près de Bergerac.

Des feuillets de présentation ont été mis dans nos chapelles.

Merci pour votre soutien.

Dons à adresser à :

Monastère Saint-Joseph
10 avenue Jeanne de Laval
49240 - Avrillé

Du nouveau à Gastines !

Le week-end de Noël a été un vrai bond en avant pour la clairière avec trois remises de foulards.

Conseil du Rocher, signature des épreuves, initiation à la veillée, jeu d'approche, apprentissage de la loi et de nouveaux chants sans oublier la confection de cartes de Noël, tout était bien organisé pour que les louvettes apprennent tout en s'amusant !



Coordonnées téléphoniques

Prieuré St Louis-Marie, Gastines :

Tel : 02 41 74 12 78

Fax : 02 41 66 22 64

prieuredegastines@orange.fr

- Abbé Rousseau : 06 71 15 61 91
d.rousseau.edm@gmail.com
- Abbé Dubroëucq : 06 16 80 63 17
- Abbé Delestre : 02 41 74 19 78

RÉCOLLECTION POUR JEUNES FILLES

Où ? Noviciat Notre-Dame de Compassion, Ruffec (36)

Pourquoi ? Pour suivre les Offices de la Semaine sainte dans un cadre religieux

Quand ? Semaine sainte, du mercredi 16 au samedi 19 avril

Renseignements : 02 54 37 83 49

Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X

CARNET PAROISSIAL

Baptêmes

- Quentin Retailleau, le 25 janvier à Chemillé
- Constance Bur, le 15 février à Saumur

Prises de soutane

- Stanislas Morin (Le Vieil Baugé, 49), le 2 février à Flavigny
- Pierre Pattier (St Symphorien, 72), chez le Père Marziac (Caussade)

Mariage

- Axel Maunoury et Mathilde-Marie Bonnard, le 15 février à Thouars

Ouvroir :

- **Mars** : samedi 8
- **Avril** : samedi 5
→ 14h30 à 16h30

POUR AIDER LE PRIEURÉ DE GASTINES ET SES CHAPELLES

Titulaire du compte : FSSPX - GASTINES

Prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort - 49380 - Faye d'Anjou

Identification nationale de compte bancaire - RIB :

Code bancaire	Indicatif	N° de compte	Clé RIB
30002	05922	0000079414A	54

Domiciliation :

CL BI ROUEN SDC 08328

14 avenue Aristide Briand - 76000 - ROUEN - Tel : 02 35 52 73 19

Identification internationale de compte bancaire - IBAN

FR06 3000 2059 2200 0007 9414 A54

Identifiant international banque BIC (Adresse SWIFT)

CRL YFRPP

Déduction fiscale

Pour les particuliers : 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € donne droit à une réduction de 66 €, ce qui ramène votre contribution personnelle à 34 €.

Les Messes dans les chapelles desservies par Gastines

MARS 2014	Angers Chapelle St-Pie X	Chemillé Chapelle St Joseph	Saumur Chapelle Ste J. Delanoue	Thouars Collégiale Notre-Dame	Le Mans Chapelle St Raphaël
Samedi 1 <i>1^{er} samedi</i>	18h puis ¼ h méditation	19h puis ¼ h méditation	18h puis salut TSS ¼ h méditation	11h15 puis ¼ h méditation	--
Dimanche 2 <i>Quinquagésime</i>	9h15 : Heure sainte 10h30	8h30 - 10h30 9h30 : Heure sainte	8h15 9h30 : Heure sainte	9h30 : Heure sainte 10h45	11h puis Heure sainte
Lundi 3 et mardi 4	A Gastines : Heure sainte à 18h - messe à 19h				
Mercredi 5 Cendres	18h30	19h	19h	19h	12h15
Vendredi 7 <i>1^{er} vendredi</i>	18h30 puis Heure sainte	19h puis Heure sainte	--	19h puis Heure sainte	--
Samedi 8	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 9 <i>1^{er} du Carême</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	11h
Mercredi 12 Quatre-Temps	18h30	--	--	11h15	--
Vendredi 14 Quatre-Temps	18h30	19h	--	19h	--
Samedi 15 Quatre-Temps	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 16 <i>2^{ème} du Carême</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	11h
Mercredi 19 Saint Joseph	18h30	19h	19h	11h15	7h
Vendredi 21	18h30	19h	--	--	--
Samedi 22	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 23 <i>3^{ème} du Carême</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	11h
Mercredi 26	18h30	--	--	11h15	--
Vendredi 28	18h30	19h	--	--	--
Samedi 29	18h	--	18h	11h15	--
Dimanche 30 <i>4^{ème} du Carême</i>	10h30	8h30 - 10h30	8h15	10h45	11h

⇒ Les catéchismes :

- Angers : - petits : mercredi : 16h30 - 17h ; moyens : 17h - 17h30 ;
- adolescents : vendredi 21 à 20h00 ; - adultes : lundi 10 à 20h
- étudiants : lundis 3, 17 et 31 à 20h00 - *Abbé Tignères*

- Chemillé : mercredi 19 à 16h30 (*Abbé Delestre et Mme Touchard*)

- Saumur : chaque mercredi : petits de 17h15 - 18h15 ; adolescents de 16h - 17h (*Abbé Dubrœucq*)

- Thouars : samedi (*Abbé Tignères*) : entre 9h et 10h45)

⇒ Chemillé : Rosaire chaque mardi à 14h30.

⇒ Milice de Marie : Mardis 4 et 18 18h30 à Gastines (*Abbé Dubrœucq*) ; messe à 17h45

⇒ Retraites de St-Ignace à Gastines

- Mars :

- Messieurs : du 10 au 15 ; - Dames et jeunes filles : du 22 au 29 (7 jours)

- Avril : Messieurs : du 7 au 12

- Mai :

- Messieurs : du 5 au 10 ; - Dames et jeunes filles : du 19 au 24

Alençon

Messe, dimanches et fêtes : 8h30

Quête pour les écoles

Dimanche 30 mars

EN VENTE AU PRIEURÉ

*Un grand éducateur :
saint Jean Bosco*

par l'abbé Rousseau,
Gastines - 16/02/2014

5 €

Camp Bx Théophane Vénard du 10 au 24 juillet 2014

Pour les garçons de 8 à 14 ans à La Peyratte

Rsgts : Mlle de la Forest Divonne : 05 49 87 53 89 ; chforestdivonne@orange.fr